



**RÈGLEMENT DE
GESTION SPORTIVE
2022 - 2023**

VIE INTERNATIONALE

**ARBALÈTE
FIELD**

MISE À JOUR 01/06/23

RÈGLEMENT DE GESTION SPORTIVE 2022 / 2023

ARBALETE FIELD

AVERTISSEMENT

Compte tenu des situations sanitaires et géopolitiques actuelles, nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international, nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Tir a la responsabilité de présenter une équipe de France aux Championnats de référence, tels que les Championnats du Monde et les Championnats d'Europe.

Elle peut également engager une équipe de France à diverses compétitions internationales.

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves à l'Arbalète Field.

Il convient en effet de :

- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2022 / 2023
- Définir le rôle du Comité de sélection
- Définir les modalités et les règles de sélection

OBJECTIFS DE LA SAISON 2022 / 2023

Pour cette saison, l'objectif est le suivant :

Coupe du monde – Bohemia Cup – Otrokovice (CZE) du 23 au 25 juin 2023
Coupe du monde – Croatia Cup Veliko Trgovisce (CRO) du 20 au 23 juillet 2023
Championnat du monde – Dunavarsány (HUN) du 14 au 23 Août 2023
Finale des Coupes du monde – Dunavarsány (HUN) du 21 au 24 Septembre 2023

Ces échéances constituent les rendez-vous internationaux majeurs de la saison pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

GAGNER DES MÉDAILLES **DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE**

RÔLE DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- La Directrice du Haut Niveau et de la Performance ou son représentant

Le Comité de sélection composera l'équipe de France en tenant compte des résultats, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète

RÈGLES DE SÉLECTION

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions, en s'appuyant sur les références internationales.

Un niveau de performance individuelle est exigé pour chaque épreuve. Cette condition est le prérequis à toute discussion en Comité de sélection.

La sélection s'effectuera :

A l'issue des Championnats de France IR900 2023 de Tarbes (Du 16 au 21 juin 2023), le collectif arbalète field sera constitué de la manière suivante :

Pour le collectif « Adultes » :

- Les 4 premiers hommes toutes catégories confondues ayant 23 ans et plus au premier jour de la compétition
- Les 4 premières femmes toutes catégories confondues ayant 23 ans et plus au premier jour de la compétition

Pour le collectif « Jeunes » :

- Les 4 premiers garçons toutes catégories confondues (cadets, juniors et S1) ayant moins de 23 ans au premier jour de la compétition
- Les 4 premières filles toutes catégories confondues (cadets, juniors et D1) ayant moins de 23 ans au premier jour de la compétition

Afin de pouvoir faciliter la sélection, il sera demandé aux tireurs avant le début de la compétition s'ils souhaitent intégrer le collectif ou non.

Un classement national sera établi à la suite du CDF de Tarbes, constitué de 4 catégories :

- Hommes (23 ans et plus)
- Dames (23 ans et plus)
- Jeunes Hommes (moins de 23 ans)
- Jeunes Dames (moins de 23 ans)

Si un jeune atteint 23 ans au cours de l'année il pourra intégrer le collectif adulte, si son classement chez les adultes le permet.

Le tireur suivant sur la liste jeunes intégrera le collectif pour le remplacer.

Coupes du monde

Rappel du règlement :

La participation des athlètes français aux Coupes du monde organisées par l'IAU permet d'établir un classement avec un nombre de points suivant la place obtenue lors de la compétition (Coupes du Monde et championnat du Monde).

Ce classement permet de pouvoir prétendre à une participation à la Finale des Coupes du Monde qui se dispute en fin de saison. Celle-ci se déroule pour la plupart du temps à 18 mètres (de mi-novembre à mi-décembre) mais si le calendrier le permet plus tôt (septembre) elle peut également se dérouler à une distance de 35 mètres.

A l'issue de toutes les compétitions de la saison (coupes du monde et championnat du monde), l'IAU établit un classement des 16 premiers hommes (toutes catégories confondues) et des 16 premières dames (toutes catégories confondues) au nombre de points. Un maximum de 3 hommes et 3 dames par nation pourront être qualifiés pour cette finale.

Le gagnant de cette finale remporte le petit globe de cristal.

A l'issue de cette finale le classement général est mis à jour et permet de décerner le grand globe de cristal au meilleur athlète masculin et à la meilleure athlète féminine.

Le tableau des points remportés en fonction du classement et de la compétition se situe en annexe.

Coupe du monde – Bohemia Cup Otrokovice (République Tchèque) du 23 au 25 juin 2023

En raison de la proximité de date avec le Championnat de France, la sélection des tireurs s'effectuera sur le match de sélection qui sera organisé lors du stage du collectif France 2022/2023 du 5 au 8 mai au CNTS.

Le Comité de sélection étudiera les résultats (Hommes et Dames de + de 23 ans au 1^{er} jour de la compétition, Filles et Garçons de – de 23 ans au 1^{er} jour de la compétition) afin de composer l'Équipe de France pour cette compétition.

Coupe du monde – Croatia cup Veliko Trgovišće (Croatie) du 20 au 23 juillet 2023

La sélection s'effectuera à l'issue des CDF à Tarbes (16 au 18 juin 2023).

Le Comité de sélection étudiera les résultats (Hommes et Dames de + de 23 ans au 1^{er} jour de la compétition, Filles et Garçons de – de 23 ans au 1^{er} jour de la compétition) afin de composer l'Équipe de France pour cette compétition.

Finale des Coupes du Monde

Dans l'attente de la confirmation par l'IAU, la Finale des Coupes du Monde se déroulera :

Du 21 au 24 Septembre 2023 à Dunavarsány (Hongrie)

(Distance non encore précisée, 18m ou 35m ?)

Les athlètes sont sélectionnés par l'IAU suite au classement général mis à jour après les championnats du Monde. La participation est de maximum 3 athlètes Hommes (toutes catégories confondues) et 3 athlètes femmes (toutes catégories confondues) par nation. En cas de désistement d'un athlète représentant une nation, le suivant de la même nation pourra être sélectionné.

Championnat du monde

Dans l'attente de la confirmation par l'IAU, le championnat du monde arbalète field se déroulera :

Du 14 au 20 Août 2023 à Dunavarsány (Hongrie)

Sur proposition de l'entraîneur, le Comité de sélection, composera l'équipe de France retenue pour le Championnat du monde sur la base des résultats obtenus en tenant compte des références internationales de la discipline.

***La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée
au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées***

ANNEXE : TABLEAU DES POINTS DE CLASSEMENT IAU

Place au classement	Coupe du monde	Championnat d'Europe ou du Monde	Finale des Coupes du Monde
1 ^{er}	80	80	80
2 ^{ème}	70	70	70
3 ^{ème}	60	60	60
4 ^{ème}	50	50	50
5 ^{ème}	45	45	45
6 ^{ème}	40	40	40
7 ^{ème}	35	35	35
8 ^{ème}	30	30	30
9 ^{ème}	25	25	25
10 ^{ème}	22	22	22
11 ^{ème}	20	20	20
12 ^{ème}	18	18	18
13 ^{ème}	16	16	16
14 ^{ème}	14	14	14
15 ^{ème}	12	12	12
16 ^{ème}	10	10	10
17 ^{ème}	9	9	-
18 ^{ème}	8	8	-
19 ^{ème}	7	7	-
20 ^{ème}	6	6	-
21 ^{ème}	5	5	-
22 ^{ème}	4	4	-
23 ^{ème}	3	3	-
24 ^{ème}	2	2	-
25 ^{ème}	1	1	-

Les points sont remportés par les athlètes dans les catégories Hommes et Dames (toutes catégories confondues), à chaque Coupe du Monde, Championnat d'Europe ou du Monde, et au match de qualification de la Finale des Coupes du Monde.